

*Energie, Mines et Ressources*

Je voulais surtout que, dans les régions où seraient mises sur pied ces sociétés de gestion, les provinces puissent influencer l'orientation de ces sociétés en désignant des membres du conseil d'administration. Par exemple, si une société exploite des gisements autour de la Nouvelle-Écosse, cette dernière devrait pouvoir nommer un représentant au conseil d'administration. S'il s'agit de la côte de l'Atlantique, près de Terre-Neuve, cette dernière devrait pouvoir faire la même chose. Si la société exploite des gisements dans le nord, une ou plusieurs autres provinces devraient pouvoir influencer son orientation. Si l'activité se déroule sur la côte du Pacifique, il est certain que la Colombie-Britannique devrait pouvoir nommer un représentant au sein du conseil d'administration d'une société de la Couronne détenant une participation de 25 p. 100 dans la prospection et la production. Ce sont là des raisons pour lesquelles j'estime que ce bill est essentiel et nécessaire.

Bien sûr, il convient que des gens suggèrent différents moyens d'accroître la responsabilité du Parlement à l'égard de certaines de ces sociétés de la Couronne, mais le bill reste essentiel, car il serait dangereux d'offrir une si vaste participation et une orientation politique d'une telle ampleur à Petro-Canada ou à d'autres sociétés publiques canadiennes.

Mais je répète que ces sociétés de la Couronne doivent effectivement être des sociétés à portefeuille dotées d'un petit nombre d'employés et que les conseils d'administration doivent s'adapter à la situation dans leurs rapports avec les consortiums et les associations qui seront créées.

Je ne veux pas retarder l'étude du bill, mais je tiens à dire pour terminer que si le gouvernement a l'intention de créer des sociétés publiques pour leur faire jouer dans le domaine énergétique un rôle considérable qui dépasse les exigences du bill C-48—et je dis qu'il est considérable par rapport à ce bill—je serais inquiet. Si le gouvernement a l'intention de créer des sociétés d'État pour construire des réacteurs nucléaires dans tout le pays et à l'étranger, il faudrait débattre plus amplement la question à la Chambre. S'il veut créer des sociétés pour les charger de l'énergie solaire ou d'une autre forme d'énergie, le gouvernement a le devoir de soumettre à la Chambre ses projets de sociétés d'État dans d'autres domaines.

Je crois que le bill C-102 concerne les sociétés de la Couronne à portefeuille dont la création s'impose pour satisfaire aux dispositions du bill C-48 et pour réaliser la prospection pétrolière et gazière dans les terres domaniales, mais si le gouvernement a de plus grandes visées, il doit accorder plus de temps à la Chambre en vue d'étudier une mesure législative de ce genre.

[Français]

**M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway):** Monsieur le président, le Nouveau parti démocratique est contre ce projet de loi C-102, parce que ce projet de loi donne au gouvernement, spécifiquement au Cabinet, le seul droit sans le Parlement de promouvoir la constitution des sociétés d'énergie. Cela va à l'encontre des vrais principes de notre système parlementaire.

[Traduction]

**L'Orateur suppléant (M. Blaker):** La Chambre est-elle prête à se prononcer?

**Des voix:** Le vote!

**L'Orateur suppléant (M. Blaker):** Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**L'Orateur suppléant (M. Blaker):** Que tous ceux qui appuient la motion veuillent bien dire oui.

**Des voix:** Oui.

**L'Orateur suppléant (M. Blaker):** Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

**Des voix:** Non.

**L'Orateur suppléant (M. Blaker):** A mon avis, les oui l'emportent.

*Et plus de cinq députés s'étant levés:*

**L'Orateur suppléant (M. Blaker):** Qu'on appelle les députés. (La motion de M. Pinard (au nom de M. Lalonde), mise aux voix, est adoptée.)

*(Vote n° 184)*

## POUR

## Messieurs

Allmand	Ethier	Mackasey
Axworthy	Evans	MacLaren
Bachand	Ferguson	MacLellan
Baker	Fisher	Malépart
(Gander-Twilligate)	Fleming	Maltais
Beauchamp-Niquet	Flis	Marceau
(M <sup>me</sup> )	Foster	Massé
Bégin (M <sup>me</sup> )	Fox	Masters
Berger	Francis	McCaughey
Blaker	Frith	Munro
Bloomfield	Gauthier	(Hamilton-Est)
Bockstael	Gendron	Nicholson
Bossy	Gimaiel	(M <sup>lle</sup> )
Breau	Gingras	Olivier
Bujold	Gourde	Ostiguy
Bussières	(Lévis)	Ouellet
Campbell	Guilbault	Pelletier
(LaSalle)	Harquail	Penner
Campbell	Henderson	Peterson
(Cardigan)	Herbert	Pinard
Chénier	Hervieux-Payette	Prud'homme
Collenette	(M <sup>me</sup> )	Regan
Comtois	Hopkins	Reid
Corbin	Isabelle	(Kenora-Rainy River)
Corriveau	Joyal	Roberts
Côté (M <sup>me</sup> )	Kelly	Robinson
Cousineau	Killens (M <sup>me</sup> )	(Etobicoke-Lakeshore)
Cullen	Lachance	Rooney
Cyr	Lajoie	Roy
Daudlin	Lamontagne	Schroder
Dawson	Landers	Simmons
De Bané	Lang	Smith
de Corneille	Laniel	Tessier
Demers	Lapierre	Tobin
Deniger	Lapointe	Tousignant
Desmarais	(Beauce)	Trudeau
Dingwall	LeBlanc	Turner
Dubois	Leduc	Veillette
Duclos	MacBain	Watson
Dupont	MacEachen	Weatherhead
Dupras	MacGuigan	Yanakis—113.

## CONTRE

## Messieurs

Althouse	Cardiff	Crouse
Anguish	Carney (M <sup>lle</sup> )	Deans
Baker	Clark	Dinsdale
(Nepean-Carleton)	(Yellowhead)	Domn
Beatty	Cook	Fennell
Benjamin	Corbett	Forrestall
Blackburn	Crosbie	Fraser
Blaikie	(Saint-Jean-Ouest)	Fretz
Blenkarn	Crosby	Friesen
Broadbent	(Halifax-Ouest)	Fulton